

Réf: Dossier 303757

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE ELOGIA » en abrégé « SCI ELOGIA »

Siège ABIDJAN COCODY-ANGRE ,GESTOCI,PRES DE  
LA CITE GESTOCI EN ALLANT AU CHU,LOT 2645;ILOT 240.,  
Lot 2645, Ilot 240

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 15/03/2024 reçus par Me MOUSSA FOFANA , CLERC, enregistrés au CEPICI, le 21/03/2024, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE

ELOGIA » en abrégé « SCI ELOGIA »

Objet : La société a pour objet en tous pays et particulièrement en République de Côte d'Ivoire :

- Etude et promotion de projets immobiliers ;
- Gestion immobilière et locative ;
- Location, vente achats de tous biens immobiliers ;
- Construction, rénovation de tous biens immobiliers ;
- BTP ;
- Divers prestations
- Et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY-ANGRE ,GESTOCI,PRES DE  
LA CITE GESTOCI EN ALLANT AU CHU,LOT 2645;ILOT 240.,  
Lot 2645, Ilot 240

Dirigeant(s) M AMANY KONAN NARCISSE

(ADMINISTRATEUR), Mme N'GOUIN-CLAIH ANNA  
PERPETUE EPOUSSE AMANY (ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B42-00047 du 24/04/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°21299/GTCA/RC/2024 du 24/04/2024

